



POUR QUI ?

Personnes âgées fragiles,
personnes atteintes d'une maladie chronique,
personnes en situation de handicap vieillissantes
en risque de perte d'autonomie



POUR QUOI ?

**FAVORISER LE MAINTIEN OU LE RETOUR
DES PERSONNES À DOMICILE**

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

- ✱ Venir en appui des intervenants du 1^{er} recours
- ✱ Soutenir les personnes et leurs aidants
- ✱ Éviter une hospitalisation ou une entrée en établissement non justifiée



QUI INTERPELLE L'ÉQUIPE ?

LES PROFESSIONNELS DU PREMIER RECOURS

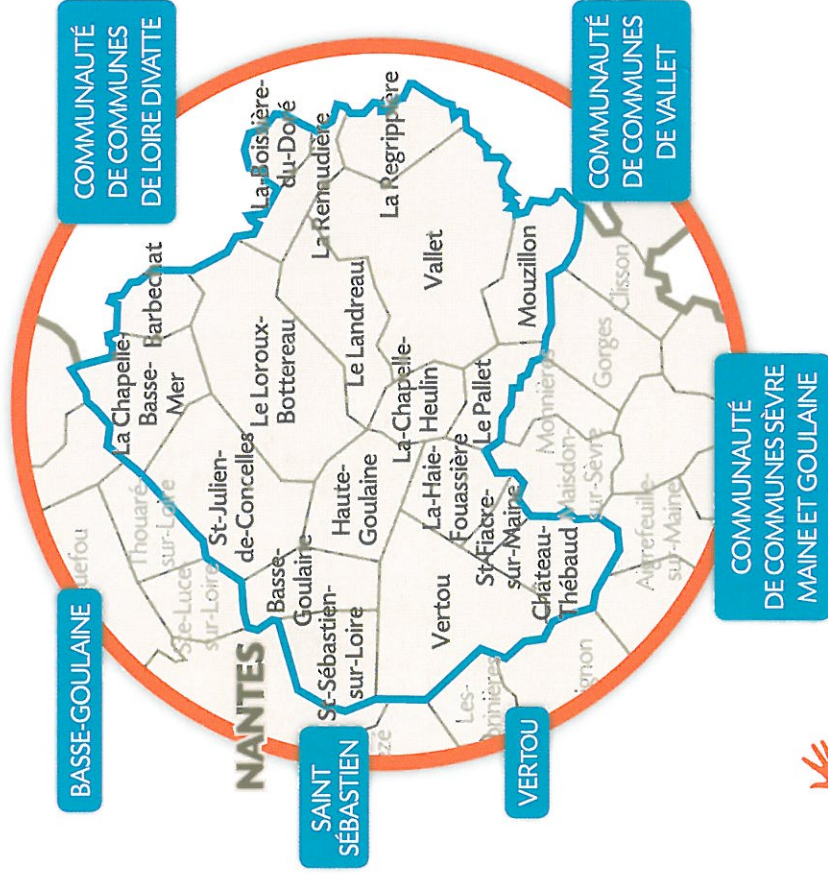
Médecins traitants, professionnels de santé (infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, orthophonistes...), services de soins, CLIC, services d'aide à domicile, services hospitaliers...



QUE PROPOSE L'ÉQUIPE D'APPUI ?

- ✱ Une évaluation de l'autonomie
- ✱ Une adaptation ou réadaptation du logement, une préconisation des aides techniques et le suivi de leurs mises en place
- ✱ Un soutien psychologique ponctuel de la personne, de son entourage et des professionnels
- ✱ Une mise en place ou un réajustement des aides humaines
- ✱ Une aide aux démarches sociales et financières
- ✱ Un bilan nutritionnel réalisé par une diététicienne (en vacation)
- ✱ Une sensibilisation aux différentes pathologies auprès de la personne, de son entourage et des professionnels
- ✱ Un accompagnement à l'entrée en établissement
- ✱ Un passage de relais

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION



EAAR 44

2 rue des Nonnains – 44430 Le Loroux Bottereau

Tél. 02 51 71 14 62 – Port. 06 19 80 63 37

Fax 02 51 71 56 50 – Mail: eaar44@gmail.com

Du lundi au vendredi: 9 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 16 h 45



EAAR 44

ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION



PSYCHOLOGUE



ERGOTHÉRAPEUTE



CONSEILLÈRE SOCIALE